



CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 JUIN 2018

Ecole élémentaire
Jean-Moulin



circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 15h45
Mercredi : de 8h30 à 11h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.ien-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC - M. DE BENGY – Mme GRESPAN - Mme JOLY - Mme LELOUP –
Mme LIU - Mme MANUELLE - Mme NEDJAR – Mme PICOT - Mme SAINT-BOMER -
Mme THIETARD – Mme YIAKOUMETTI – Mme WAGET – Mme ZAMY

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – M. ES-SAHB - M. GARNIEL – M. KANTAPAREDY – Mme
MOMBOUYRAN – Mme ROCHERIEUX

Représentants de la Municipalité :

Mme HAIDAMOUS, Adjointe au maire

Début du conseil : 18 h 30

Secrétaire de séance : Mme LIU

1. Effectif et structure d'école pour la rentrée 2018

La création d'une 16^{ème} classe est déjà actée pour la rentrée. Ceci dit, de nouvelles inscriptions sont venues augmenter les effectifs pour la rentrée 2018. Le directeur a informé l'Inspection et la Mairie que si le rythme des inscriptions venait à s'accroître il faudrait certainement envisager la création d'une nouvelle classe. M. de Bengy rappelle que le « seuil » d'ouverture de classe est de 25 élèves par classe. L'ouverture d'une classe n'est cependant pas systématique et dépend des moyens humains disponibles dans l'Académie et des besoins dans les autres écoles du département.

A la demande des parents, le directeur rappelle que les classes de CP et de CE1 dédoublées (classes à effectif réduit) ne concernent que les réseaux d'éducation prioritaire renforcé (REP+). Aucune école de Rosny n'est concernée par ce dispositif.

Dans l'attente d'éventuelles nouvelles dérogations accordées, des déménagements et des inscriptions durant l'été, la structure suivante a été envisagée pour l'année scolaire :

- 4 classes de CP (de 22/23 élèves environ)
- 3 classes de CE1 (24 élèves)
- 3 classes de CE2 (28 élèves)
- 3 classes de CM1 (26 élèves)
- 2 classes de CM2 (28 élèves)
- 1 classe de CE2/CM2 (24 élèves)

Le directeur annonce le départ de Mme Thietard qui a obtenu sa mutation dans le Nord, de Mme Picot qui était affectée sur l'école à titre provisoire ainsi que des EFS (enseignant fonctionnaire stagiaire) : Mmes Djebbi et Thomassian, M. Vaurez et Gestin, (remplacé actuellement par M. Carbonneaux).

Les enseignants affectés dans l'école à la rentrée sont : Mme Perreau, Mme Evrard et M. Guerillot. Les nouveaux EFS seront nommés début juillet. Ils seront affectés sur des classes de CE2,



2 / 5

2. Rythmes scolaires

Suite à la consultation effectuée auprès des familles, les rythmes scolaires vont changer l'an prochain. Les élèves n'auront plus de cours le mercredi matin. Les cours s'étaleront sur 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi) soit 8 demi-journées d'une durée identique de 3h avec une pause méridienne de 2h (8h30/11h30 et 13h30/16h30). Les accueils périscolaires du matin et du soir sont maintenus.

3. Bilan des projets

Lors de chaque conseil d'école le directeur détaille quelques projets. Cet inventaire n'est évidemment pas exhaustif et ne prend pas en compte une grande partie des projets menés dans la classe.

Sensibilisation au handicap : Tous les élèves de l'école ont participé à des Olympiades handisport du 26 au 30 mars (hormis les élèves de CP, dont les Olympiades ont été annulées en raison des intempéries).

Cette manifestation, dans la continuité des jeux paralympiques de Pyeong Chang, était l'occasion pour les élèves de prendre conscience que les personnes en situation de handicap pouvaient aussi pratiquer un sport (à condition évidemment d'adaptations et d'un matériel spécifique).

Placés en situation de handicap (cécité ou mobilité réduite), les élèves devaient participer à 6 ateliers sportifs (adaptés à leur âge).

Du matériel a été mis à disposition par l'association « 1ers de cordée » qui organise des actions sportives auprès des personnes handicapées. M. de Bengy remercie particulièrement l'association « libre d'accès » qui a prêté des fauteuils roulants et M. Boyer qui nous a mis en relation avec le président de cette association, M. Ghediri. Le directeur remercie également les parents qui ont aidé les enseignants à encadrer les différents ateliers.

Concours dessin/lecture : Les élèves ont réalisé des dessins à partir de lectures effectuées en classe. Les dessins seront affichés dans l'école. Chaque élève pourra élire le dessin de son choix, dans son niveau de classe. La remise des prix se déroulera le lundi 25 juin après-midi. Les lauréats pourront choisir un livre à la librairie de Rosny-sous-Bois, «Les jours heureux ». Les résultats seront publiés sur le site Internet de l'école et cette information sera communiquée aux familles.

Rencontres sportives : En ce mois de juin, de nombreuses classes participent à des rencontres sportives qui souvent viennent clôturer des cycles d'initiation dont bénéficient tous les élèves de l'école :

- Cross (12 et 14 juin) : toutes les classes sauf CE2b
- Basketball (19 juin) : CM1b
- Course d'orientation (25 juin) : CPa, CE1a, CE1b, CE1c
- Unihoc (26 juin) : CM1b

4 classes se sont rendues ou se rendront sur la base de loisirs de Champs sur Marne et passeront la journée à effectuer des activités terrestres (course d'orientation, vélo, tennis de table, homeball...) et/ou nautiques (canoé) : CM1a, CM1b, CE2b + CE2/CM1.

Permis piéton : Les élèves de CE2a, CE2b, CE2/CM1, CM1a et CM1b ont été sensibilisés aux risques de la route par des policiers municipaux et ont pu passer le permis piéton qui leur sera remis officiellement à la mairie.

Sorties de fin d'année : Toutes les classes, sauf celle de CE1/CE2, se rendront au parc des félins en Seine-et-Marne. La classe de CE2a visitera le château de Vincennes et participera à un atelier sur la vie au Moyen-Age. Le même jour les élèves de CE1/CE2 se rendront au zoo de Vincennes.

Classes transplantées : Les deux projets se sont très bien déroulés.



3 / 5

- Classes de mer de Mmes Waget et Nedjar du 19 au 23 mars 2018 dans la Manche (équitation, pêche à pied, étude de la vie marine et des marées, visite du Mont Saint-Michel...)
- Classes nature et poney de Mmes Yiakoumetti et Joly du 9 au 13 avril 2018 dans l'Aube (équitation, sortie le long du canal, visite de l'écluse, atelier de fabrication de pains...)

Projets en partenariat avec la ville : Plusieurs classes sont inscrites dans des projets artistiques ou culturels organisés par le conservatoire, l'école d'arts plastiques, le cinéma et la médiathèque de Rosny.

C'est dans ce cadre que deux classes de CE1 se sont rendues à la Philharmonie. Les élèves de ces deux classes ont également écrit des contes qu'ils ont mis en musique (sous la forme de bruitage). Ce travail a été présenté aux familles dans la salle de spectacle du conservatoire.

Les élèves de CE1/CE2 se sont rendus toute l'année à l'école d'arts plastiques pour travailler avec un artiste. Ils présenteront leurs créations, avec celles d'autres écoles, lors de l'exposition de fin d'année.

L'exposition des travaux d'élèves qui ont participé au dispositif école et cinéma a eu lieu le 31 mai.

Les parents regrettent que la municipalité n'informe pas assez sur ces projets et ne communiquent pas les dates des expositions.

Conseil école/collège : Plusieurs rencontres réunissant enseignants du primaire et du secondaire se sont déroulées durant l'année. Ces rencontres ont pour but d'harmoniser les pratiques et les contenus pédagogiques entre le primaire et le secondaire. Un enseignant de mathématiques a pu observer une séance dans une classe de CM1, et réciproquement l'enseignante de primaire est allée observer une séance de maths au collège.

Liaison GS/CP : Le 26 juin, les élèves de Grande section de maternelle passeront une journée dans les classes de CP et déjeuneront à l'école élémentaire. Pendant ce temps, les élèves de CP retourneront dans les classes de Grande de section pour montrer leurs progrès aux enseignantes de maternelle.

Jardin : Mme Leloup présente les objectifs du jardin de l'école et toutes les activités qui y sont liées.

4. Livrets et rencontres avec les familles

Des rencontres de mi semestre entre les enseignants et les parents se sont déroulées, après les vacances de printemps. Les livrets seront rendus dans les cartables la dernière semaine de juin.

M. de Bengy rappelle ce qui a motivé la décision de fonctionner par semestre : réduire les temps d'évaluation des élèves au profit des temps d'apprentissage. Les parents comprennent cette décision mais ils continuent de faire remarquer que la 1ère rencontre enseignant/famille de l'année est tardive (fin janvier). Certaines familles ont besoin d'être rassurées ou au contraire alertées sur les difficultés de leurs enfants.

Les enseignants soulignent qu'ils ont rencontré très tôt dans l'année certains parents lorsque cela était justifié. Ceci dit, l'équipe envisage une rencontre de mi semestre entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

5. Fête du livre

Les écoles maternelle et élémentaire ont organisé la fête du livre le vendredi 6 avril. Cette manifestation est l'occasion pour les enfants d'acheter des livres (et des crêpes) et, pour les familles, de passer un moment convivial dans l'école.



4 / 5

L'école élémentaire a vendu 596 livres à 1 € (bénéfices = 119.20 €) et pour 1636 € de livres proposés par l'association « festival du livre » (bénéfices = 327.20 €)

La buvette a rapporté 227.40 € (dont 100€ pour la maternelle).

L'argent permettra d'acheter des livres pour l'école et de financer les abonnements de chaque classe.

Le directeur regrette que les productions des élèves qui étaient exposées dans la cour n'aient pas connu un réel succès. Les parents soulignent toutefois qu'il n'y avait pas vraiment d'information sur l'existence de cette exposition disséminée dans toute la cour. Il est convenu, pour la prochaine édition, de regrouper les productions des élèves à un seul endroit, de mieux en informer les familles et d'organiser des jeux de lecture : par exemple « une charade trouvée = une crêpe offerte ».

6. Fête des enfants

L'école proposera, comme l'an dernier, une après-midi festive (sur le temps scolaire) avec des jeux de kermesse encadrés par les élèves eux-mêmes le mercredi 27 juin 2018. Les parents volontaires seront invités à aider pour l'installation des jeux.

7. Spectacle

Un spectacle présentant divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives...) aura lieu le samedi 24 juin 2018. En raison des mesures de sécurité liées à Vigipirate, les portes ouvriront de 9h à 9h15 puis seront fermées. Elles ne rouvriront qu'à la fin du spectacle

La question de l'organisation d'une buvette reste ouverte. En effet, M. le directeur souligne que les enseignants seront mobilisés par le spectacle de leurs élèves. M. de Bengy fera un appel pour obtenir l'aide des parents. Il souhaiterait que des parents élus qui ont l'habitude de la tenue d'un stand puissent l'encadrer à tour de rôle. S'il n'y a pas assez de parents inscrits, la buvette sera annulée. Les parents soulignent le fait qu'il est parfois compliqué de gérer la buvette et d'assister au spectacle de leurs enfants.

L'exposition à la Maternelle se déroulant au même moment, M. de Bengy a étudié avec Mme Pereira une organisation qui permette aux familles qui ont des enfants dans les deux écoles d'assister à ces deux manifestations.

L'équipe et les parents constatent que la plupart des manifestations (fête des enfants, fête du livre, spectacle, Olympiades...) ont lieu durant la dernière période. Il s'agira de mieux répartir sur l'année scolaire l'ensemble de ces manifestations.

8. Coopérative scolaire

Il reste environ 11 406 € sur le compte. Tous les règlements n'ont pas été encaissés. Il reste à déduire environ 3 100 € de transport scolaire (sortie au parc des félins...) et 2 000 € pour l'achat de séries de livres.

Toutes les classes ont été abonnées à un magazine de la presse enfantine.

9. Périscolaire – Pause méridienne

Le directeur qui est également responsable de la pause méridienne s'est longuement exprimé sur ce temps périscolaire au 1er et 2nd conseil d'école. Les problèmes évoqués (animateurs absents non remplacés, manque d'investissement de certains, formation assez limitée) perdurent. Toutefois les ateliers ont pu être maintenus et les enfants sont, semble-t-il, dans l'ensemble, satisfaits de ce moment de la journée.

Le directeur comprend les difficultés de la mairie à recruter du personnel formé à l'animation pour seulement deux heures, au milieu de la journée, et pour un salaire correspondant. Les parents élus pensent qu'il faudrait peut-être réfléchir à une autre



organisation concernant les animateurs où ils pourraient être plus impliqués, effectuer plus d'heures. Ils seraient ainsi plus motivés pour rester à Rosny et s'investiraient davantage.

Les parents condamnent le comportement et les propos parfois déplacés de certains animateurs.

Les parents aimeraient avoir des précisions concernant les activités proposées lors des accueils de loisirs ainsi que sur les modalités et le contenu des activités proposées le mercredi à la rentrée prochaine. La FCPE souhaiterait rencontrer la directrice du centre de loisirs à la rentrée prochaine.

10. Constitution de la commission électorale

Afin de préparer les prochaines élections de parents d'élèves, le conseil d'école procède à la nomination de deux représentants de parents, Mme Bouchama et Mme Mombouyran, pour la FCPE, ainsi que d'un représentant de l'équipe enseignante, Mme Grespan.

11. Questions diverses

AVS : M. de Bengy déplore le fait que les contrats de deux AVS de l'école n'aient pas été renouvelés alors que ce sont des personnes qui effectuaient leurs missions avec professionnalisme et étaient dévoués aux élèves dont elles avaient la charge. M. de Bengy n'explique pas ce non renouvellement surtout qu'un nouvel AVS a été embauché récemment et nommé sur l'école. Quoi qu'il en soit, si tous les élèves qui ont une notification d'aide par la MDPH bénéficient de l'accompagnement d'une AVS, le quota horaire dont ils devraient disposer n'est pas toujours respecté.

Bal : La FCPE n'a pas obtenu l'autorisation de la mairie d'organiser le bal de l'école le 15 juin. Le service enfance a justifié sa décision par la date de la demande un peu tardive et la période qui est déjà bien chargée en événements festifs. La FCPE réfléchit à proposer un bal entre les vacances de la Toussaint et celles de Noël.

Salle informatique : Les classes de l'école seront toutes équipées, à la rentrée, d'ENI (écran numérique interactif). De plus, l'école bénéficiera de plusieurs tablettes mobiles individuelles qui pourront « naviguer » de classe en classe sur un chariot adapté. L'équipe enseignante souhaiterait toutefois conserver la salle informatique pour poursuivre le travail spécifique qui y est engagé et qui n'est possible qu'avec des ordinateurs de bureau, notamment le traitement de textes : écriture de textes individuels, correction orthographique...

De plus cette salle est utilisée quotidiennement sur les temps de pause méridienne et D'APC (après la classe).

Clôture du conseil : 20h15

La secrétaire de séance :
Yi-Yun Liu

Le directeur :
Gauthier de Bengy